

# Égalité femmes-hommes : chiffres clés de Martinique

Insee Dossier Martinique

n°11

Mars 2024



## Coordination

Direction générale de l'Institut  
national de la statistique et des  
études économiques – Département  
de l'action régionale

## Directeur de la publication

Jean-Baptiste Herbet

## Responsables éditoriaux

Stéphane Luquet  
Marrolanie Guacide

## Auteurs

*Service études et diffusion :*  
Valentine Chièze Devivier  
Marcelle Jeanne-Rose

*Pôle conseil expertise mutualisé :*  
Armelle Bolusset  
Geneviève Burel  
Jean-François Thillet  
Vincent Vallès

## Contact presse

Pierre-Emile Bidoux  
Tél : 05 96 60 73 76  
sr972-bureau-de-presse@insee.fr

## Éditeur

Institut national de la statistique et  
des études économiques

**[www.insee.fr](http://www.insee.fr)**

ISSN : 2417-0801

© Insee 2024

En collaboration avec le Ministère chargé de l'Égalité entre les  
femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations et  
la délégation régionale aux droits des femmes.

# Avant-propos

La production et la diffusion systématisées de statistiques sexuées et d'études, véritables outils de politique intégrée, sont essentielles pour comprendre la situation différenciée des femmes et des hommes, pour mesurer l'action publique et guider ses priorités.

Résultat d'un partenariat entre l'Insee et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, un Insee Dossier « **Égalité femmes-hommes : chiffres-clés de la région et des départements** » a été produit pour chaque région.

Chacun des dossiers propose un panorama complet sur cinq thématiques (Démographie, Enseignement-éducation, Conditions de vie, Travail-emploi, Salaires) permettant une **comparaison au niveau national, régional et départemental**. Ainsi, **l'ensemble des départements hexagonaux et ultramarins bénéficient de leur propre diagnostic**.

Mobilisables par les services déconcentrés de l'État, ces publications pourront utilement éclairer l'action et la réflexion des collectivités locales, des entreprises, des associations et du grand public.

**Le Directeur inter-régional de  
l'Insee Antilles-Guyane**

Jean-Baptiste Herbet

# Synthèse

Au 1er janvier 2020, parmi les 361 200 habitants de Martinique, 54,1 % sont des femmes (195 600) et 45,9 % sont des hommes (165 600). Alors que les femmes sont aussi nombreuses que les hommes avant 30 ans, elles sont surreprésentées parmi les 75 ans et plus (59,7 %), leur espérance de vie à la naissance étant supérieure (84,4 ans contre 78,0 ans en 2020).

## Les femmes font face à des conditions d'emploi moins favorables

Bien que plus souvent titulaires d'un diplôme du supérieur, les femmes en Martinique sont un peu moins souvent en emploi que leurs homologues masculins au sens du recensement. Cet écart est plus prononcé chez les 15-24 ans (15,7 % contre 19,2 %) et les 25-49 ans (65,5 % contre 68,9 %). L'absence de diplôme apparaît également plus pénalisante pour les femmes. Chez les 25-64 ans non diplômés de la région, seules 42,9 % des femmes sont en emploi contre 49,1 % des hommes. Malgré un taux d'activité proche de celui des hommes (71,8 % contre 71,1%), les femmes sont deux fois plus à temps partiel lorsqu'elles sont actives (11,0 % contre 5,7 %). Elles sont encore plus défavorisées sur le plan professionnel quand elles sont mères. Celles-ci sont plus souvent au chômage et inactives que les pères, quel que soit le nombre d'enfants. Ce sont elles également qui réduisent leur temps de travail. Lorsqu'elles ont la charge de trois enfants, seulement 37,7 % d'entre elles occupent un emploi à temps complet (deux fois moins que les pères de trois enfants) contre 56,0 % des femmes sans enfants.

Les femmes disposent d'un niveau de rémunération plus faible. En 2021, à temps de travail équivalent, le salaire annuel net des femmes est inférieur de 9,3 % à celui des hommes. Les écarts les plus marqués s'observent chez les cadres (-18,7 %) et les ouvriers (-17,0 %). Cet écart en défaveur des femmes s'accroît avec l'âge. En outre, la répartition des catégories socioprofessionnelles demeure genrée. Les femmes sont plus fréquemment employées (54,1 % des salariées) alors que les hommes sont plus souvent ouvriers (46,6 %) et cadres (13,2 %). Les femmes sont ainsi nombreuses à exercer comme agents d'entretien, aidantes à domicile ou ménagères et employées de la fonction publique (cat. C) quand les hommes sont conducteurs de véhicules, maraîchers, jardiniers ou viticulteurs et ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.

## Au lycée, les filles n'entreprennent pas les mêmes études que les garçons

À la rentrée 2020, 57,2 % des élèves en classe de terminale générale sont des filles alors qu'en terminale professionnelle, les garçons sont majoritaires (58,1 %). Certaines spécialités sont très genrées. Dans la filière générale, par exemple, les filles prédominent dans les spécialités artistiques, les sciences humaines (littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales, histoire-géographie, sciences politiques) ainsi que dans les sciences de la vie et de la Terre et la physique. À l'opposé, elles s'orientent moins souvent que les garçons vers les mathématiques et les sciences du numérique et de l'ingénieur. En terminale technologique, 84,7 % des scolarisés dans la série sanitaire et sociale sont des filles. En lycée professionnel, elles sont plus nombreuses dans les filières du bien-être et du soin, des services à la personne, et de l'habillement.

## Un quart des femmes sont en charge d'une famille monoparentale

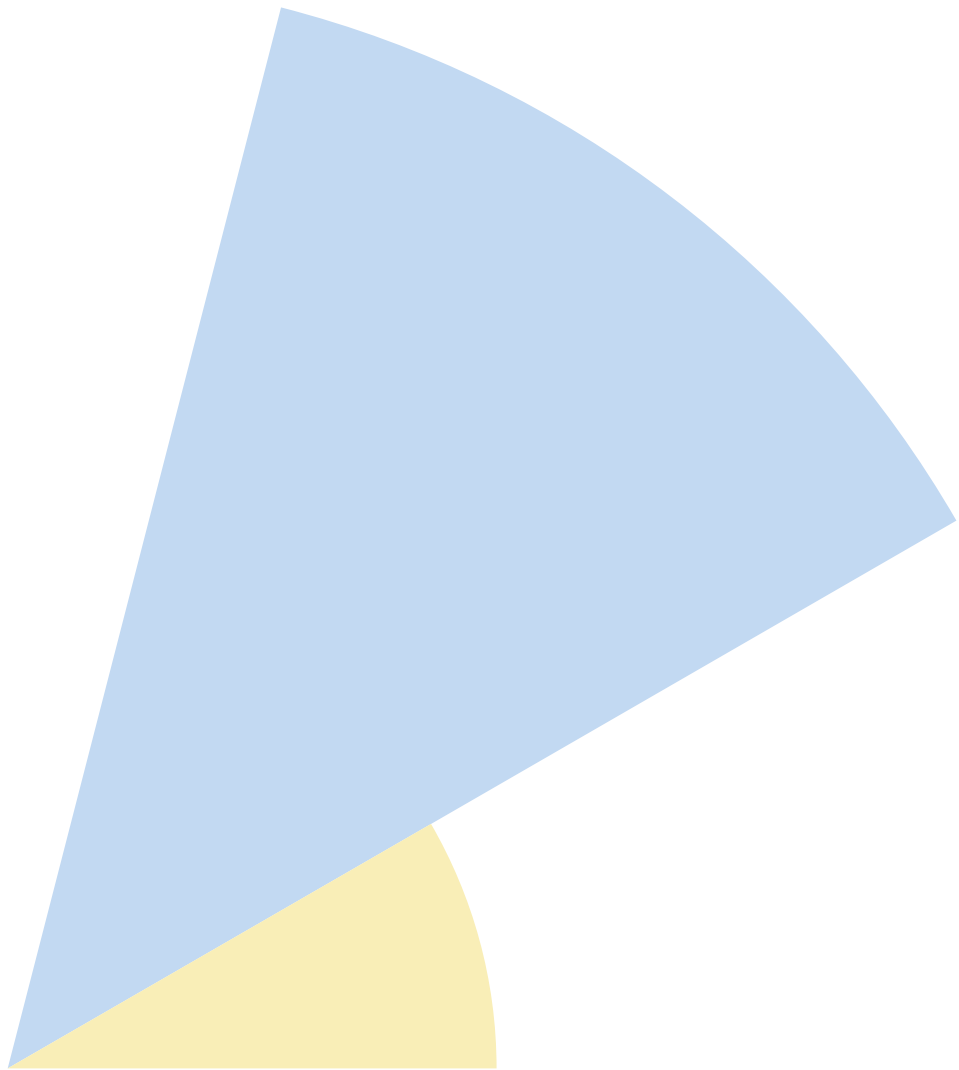
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En Martinique, 25,6 % d'entre elles vivent avec un ou plusieurs de leurs enfants sans conjoint contre seulement 3,1 % des hommes. À la tête d'une famille monoparentale, les femmes sont plus souvent confrontées à la pauvreté que les hommes (39,0 % contre 27,4 %). Aux jeunes âges, les modes de cohabitation diffèrent également. Les jeunes filles décohabitent plus rapidement avant 30 ans, seules 58,6 % d'entre elles vivent encore chez leurs parents contre 74,5 % des garçons. Elles vivent de la même façon plus souvent en couple (26,2 % contre 8,9 %). Les femmes, plus concernées par le veuvage notamment en raison d'une espérance de vie plus longue, sont plus nombreuses à vivre seules à partir de 65 ans et à être hébergées en institution après 85 ans.

Les femmes participent beaucoup moins à la vie associative sportive que les hommes. En 2022, seulement 34,0 % des licenciés dans les fédérations sportives sont des femmes. Dans la vie politique du territoire, les femmes sont moins représentées. En 2023, par exemple, dans les conseils municipaux, elles occupent 48,6 % des sièges mais ne comptent que pour 17,6 % des maires.

# Sommaire

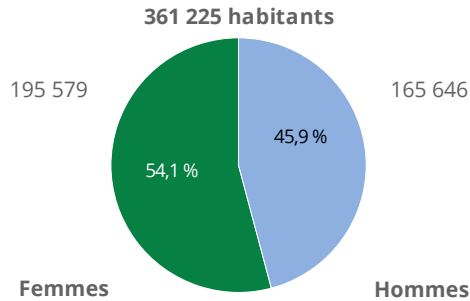
<b>Synthèse</b>	<b>4</b>
<b>Martinique</b>	<b>6</b>
<b>Femmes et hommes dans les départements français</b>	<b>17</b>
<b>Définitions, pour en savoir plus</b>	<b>19</b>

# Martinique



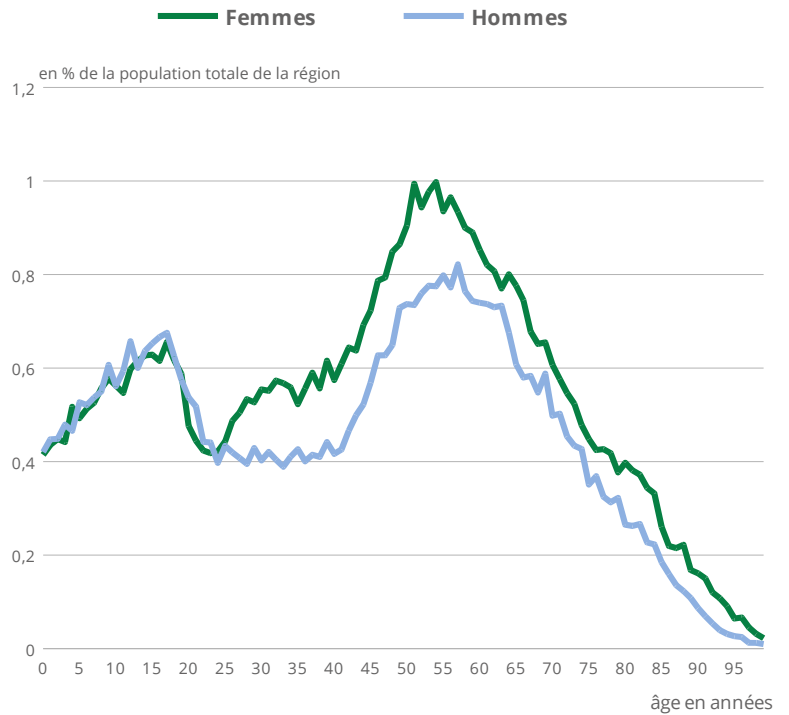
# Caractéristiques démographiques

## Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

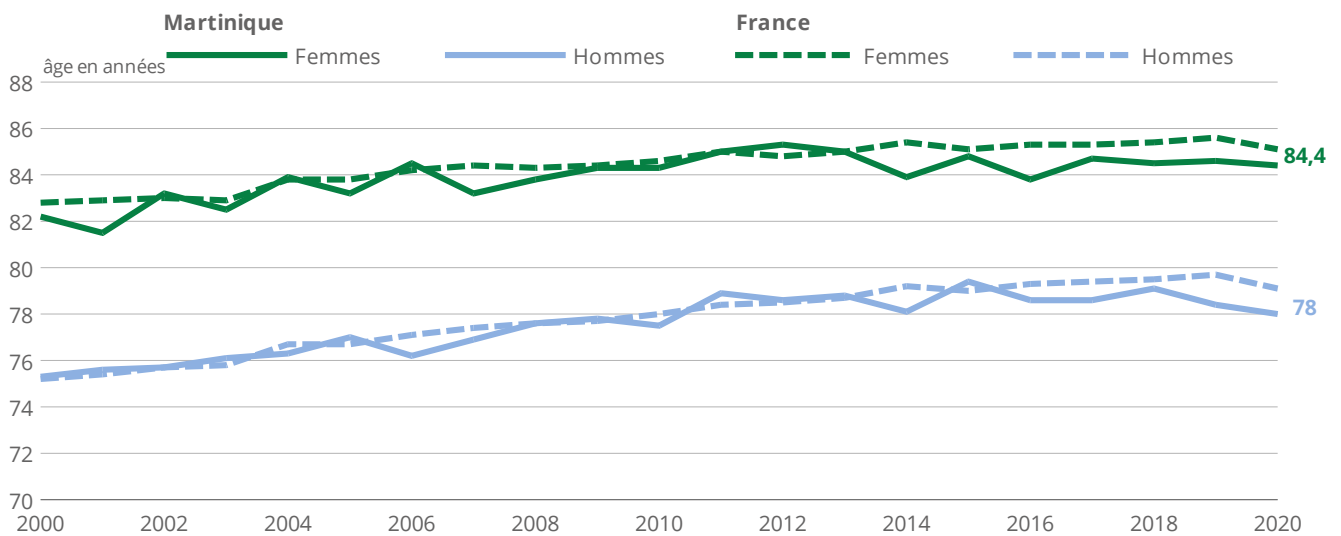
## Répartition de la population par sexe et âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

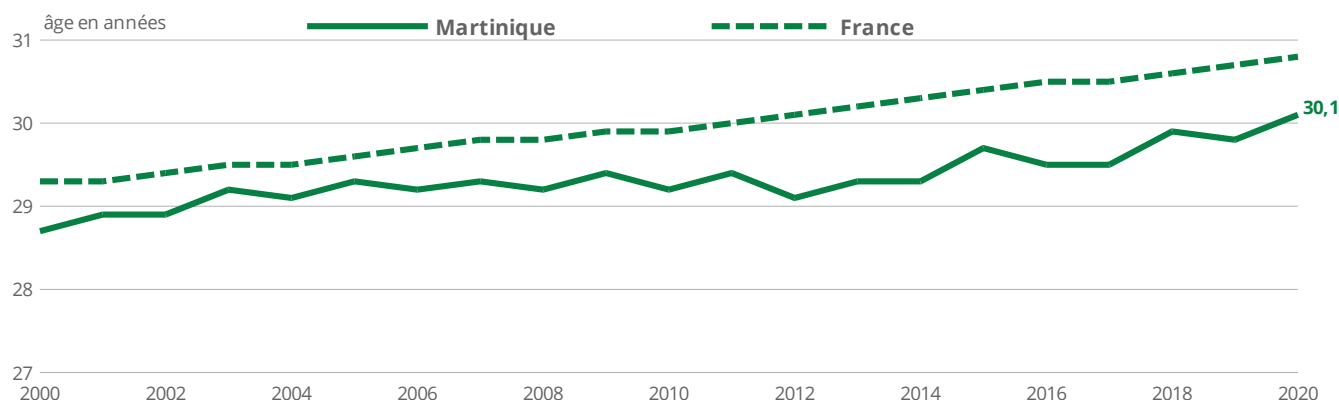
En 2020, parmi les 361 225 habitants de la région, 54,1 % sont des femmes et 45,9 % sont des hommes. Ces derniers représentent la moitié des moins de 30 ans (49,2 % France entière). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes (84,4 ans contre 78,0 ans en 2020). En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans la population âgée : dans la région, 59,7 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % France entière).

## Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.  
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

## Âge moyen de la mère à l'accouchement



**Champ :** France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.  
**Source :** Insee, État civil, Estimations de population.

## Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

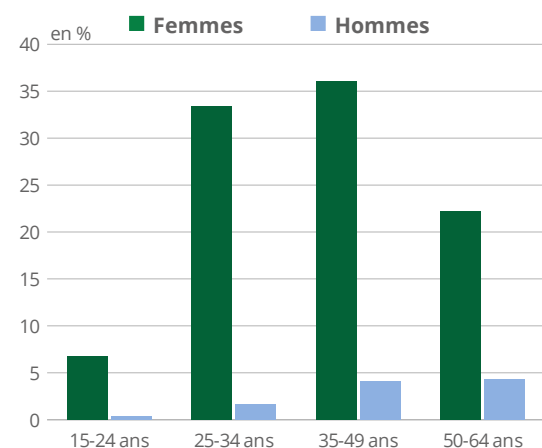
	Martinique	France
<b>Ensemble</b>	<b>185</b>	<b>182</b>
15 à 24 ans	37	23
25 à 34 ans	101	114
35 à 49 ans	47	45

**Source :** Insee, État civil, Estimations de population.

La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans la région, 33,4 % des femmes de 25 à 34 ans et 36,1 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,6 % et 4,1 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfants que les hommes (respectivement 19,0 % contre 15,8 %).

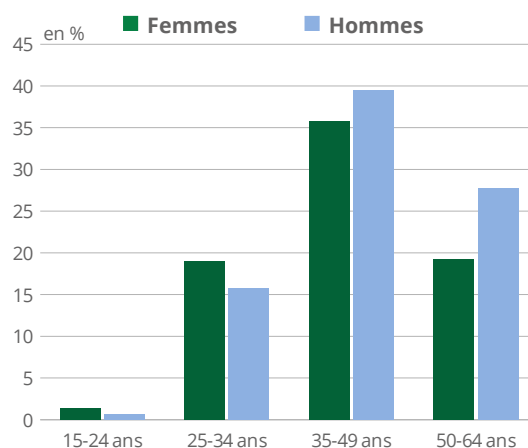
L'âge moyen des mères à l'accouchement augmente (30,1 ans en 2020 contre 28,7 ans en 2000). Cette hausse se retrouve au niveau national (respectivement 30,8 ans et 29,3). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 185 enfants pour 100 femmes pour 182 France entière. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

## Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

## Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.



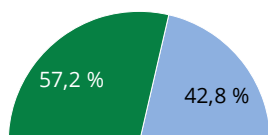
# Enseignement – Éducation

## Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

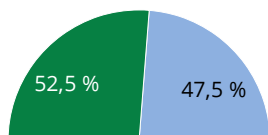
### Lycée général

2 014 élèves



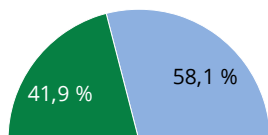
### Lycée technologique

882 élèves



### Lycée professionnel

1 381 élèves



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Spécialité	en %		Nombre de femmes dans la spécialité
	Femmes	Hommes	
Sciences de la vie et de la Terre	65,0	35,0	476
Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales	73,2	26,8	440
Physique	55,9	44,1	394
Sciences économiques et sociales	54,9	45,1	323
Mathématiques	43,5	56,5	299
Histoire, Géographie, Sciences politiques	61,0	39,0	250
Spécialités artistiques	76,4	23,6	97
Sciences du numérique	13,6	86,4	15
Sciences de l'ingénieur	17,1	82,9	12

**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Séries en terminale technologique à la rentrée 2020

Série	en %		Nombre de femmes dans la série
	Femmes	Hommes	
Management et gestion	48,3	51,7	234
Santé et social	84,7	15,3	161
Industrie et développement durable	16,4	83,6	22
Design et arts appliqués	80,8	19,2	21
Laboratoire	50,0	50,0	15
Hôtellerie et restauration	55,6	44,4	10

**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

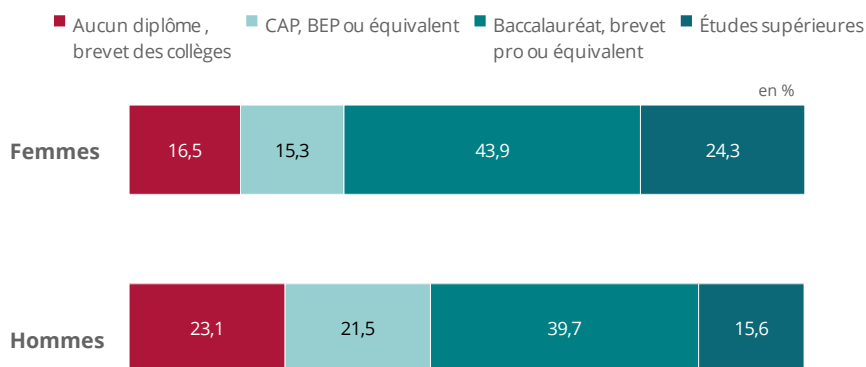
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	98,6	1,4
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	90,6	9,4
Habillement	89,7	10,3
Spéc. plurivalentes des services	68,2	31,8
Commerce, vente	49,2	50,8

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	2,7	97,3
Énergie, génie climatique	3,0	97,0
Électricité, électronique	3,1	96,9
Moteurs et mécanique auto	3,6	96,4
Structures métalliques	5,7	94,3

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

### Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020



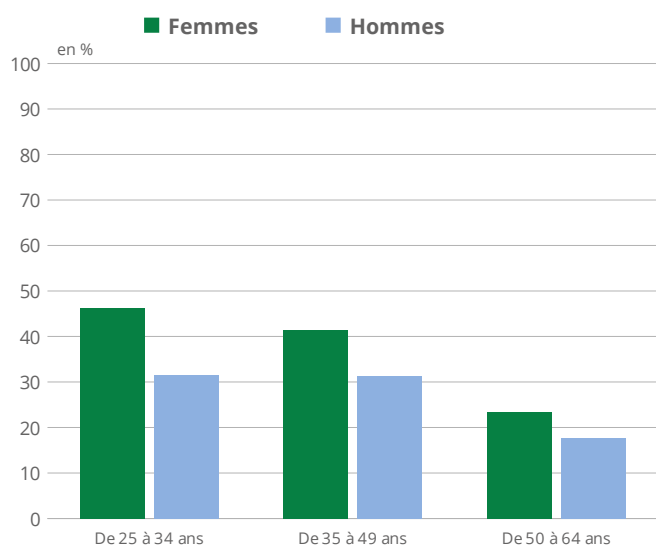
**Champ :** Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.  
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus élevée que celle des hommes. L'écart est plus marqué entre 25 et 34 ans où 46,3 % des femmes sont diplômées du supérieur pour 31,5 % des hommes (respectivement 53,5 % et 43,3 % au niveau national).

Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (23,1 %) dépasse celle des femmes (16,5 %).

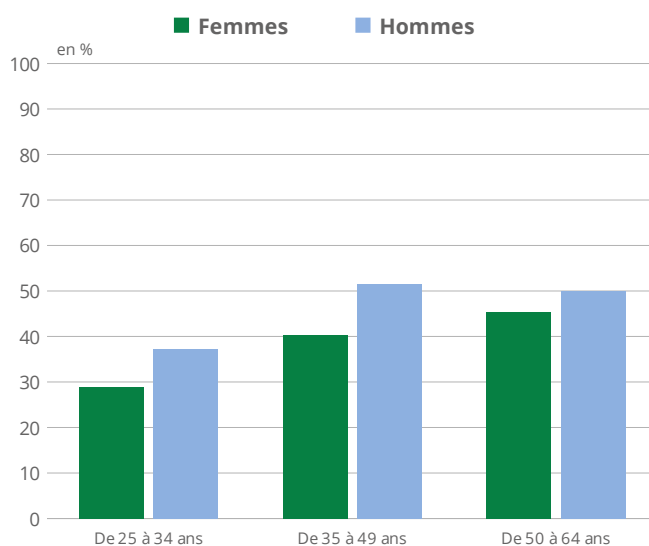
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes : 28,8 % des femmes âgées de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 37,3 % des hommes du même âge (respectivement 38,1 % et 59,6 % France entière). Cet écart en défaveur des femmes atteint 11 points chez les 35-49 ans.

### Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

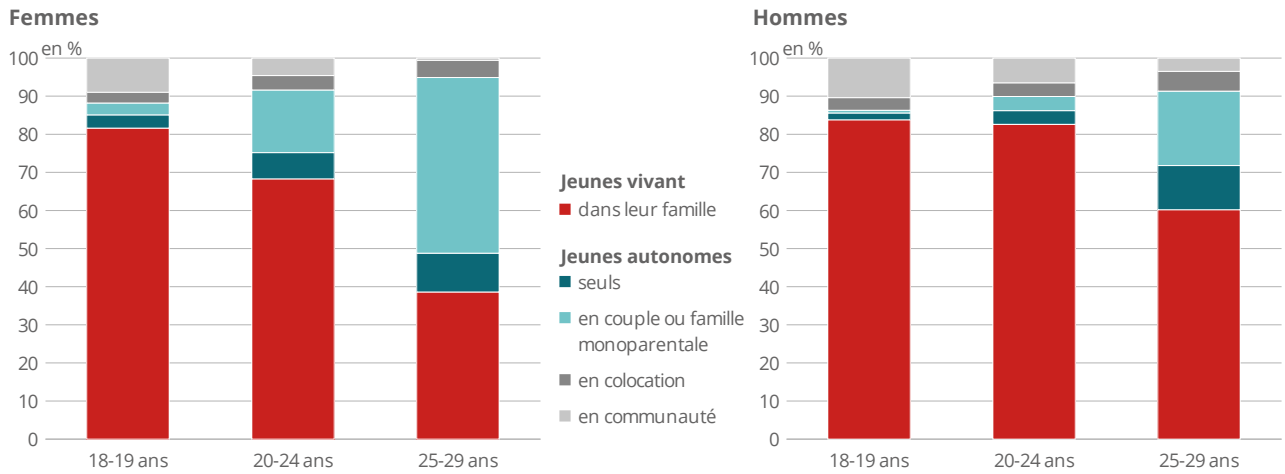
### Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge au sens du recensement en 2020



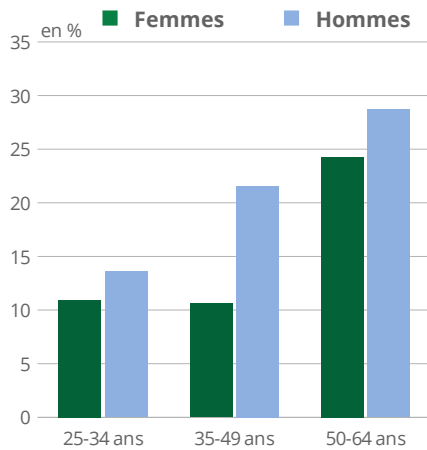
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

# Conditions de vie

## Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020

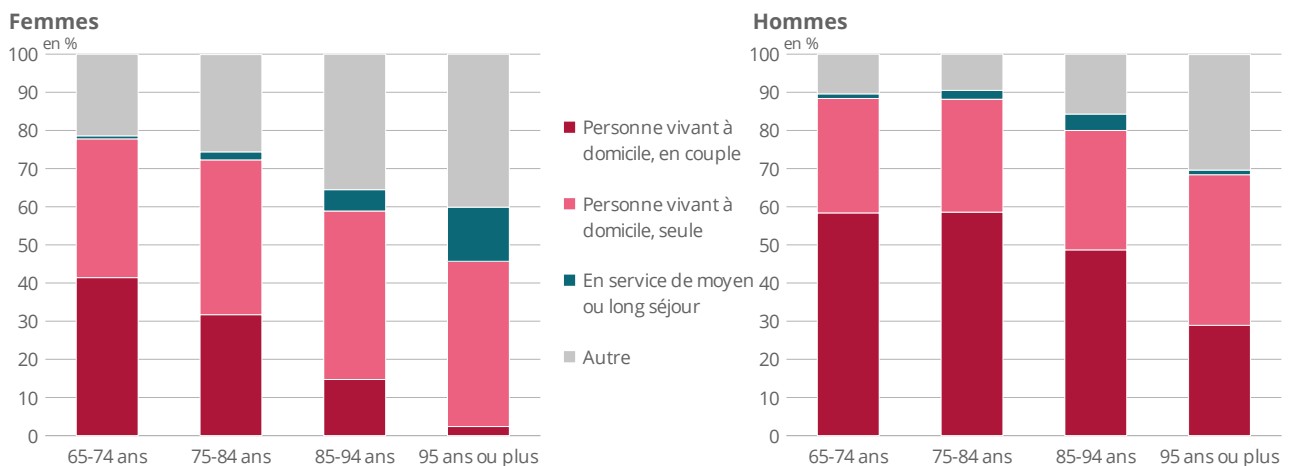


## Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020

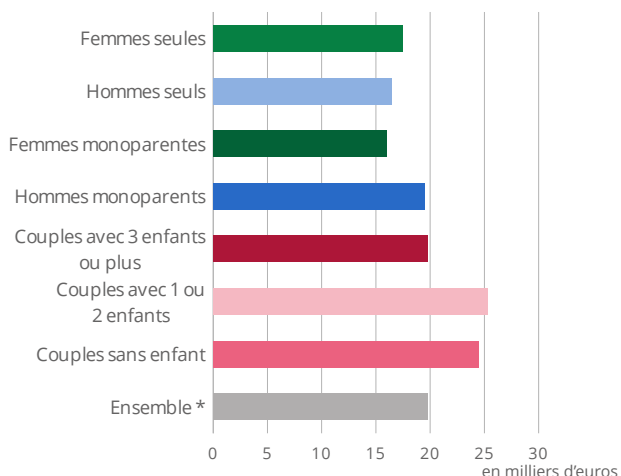


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, 68,3 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents contre 82,6 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % France entière). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes. Entre 25 et 29 ans, 46,1 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple alors que seuls 19,5 % des hommes sont dans ce cas (respectivement 61,7 % et 43,5 % France entière). La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans la région, 36,4 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 44,2 % pour les 85-94 ans. Les femmes sont plus nombreuses en institution à partir de 85 ans.

## Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

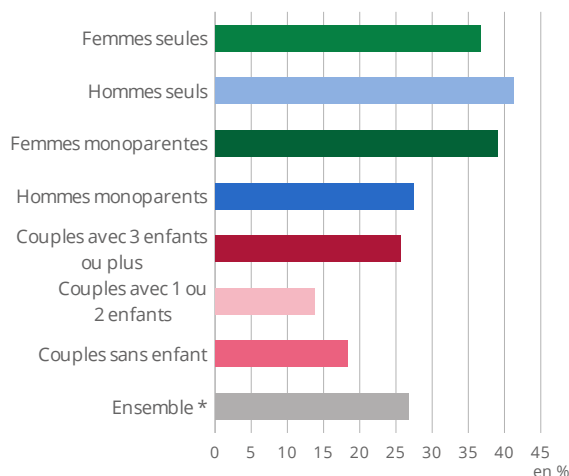


### Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

### Taux de pauvreté en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

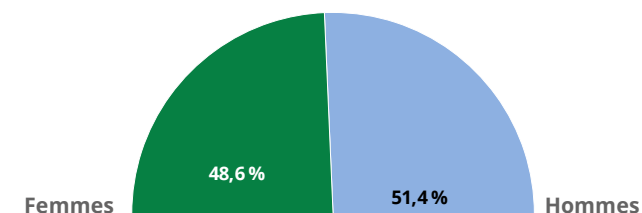
Les familles monoparentales sont très exposées à la pauvreté. Alors que 26,8 % de la population de la région vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 39,0 % des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit en Martinique à 16 000 € annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 19 800 € pour l'ensemble de la population de la région (17 100 € et 23 000 € en France métropolitaine).

### Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>34 500</b>	<b>34,0</b>
Dont Football	7 899	10,1
Handball	3 111	46,8
Tennis	2 352	33,2
Natation	2 187	58,1
Athlétisme	1 885	48,6

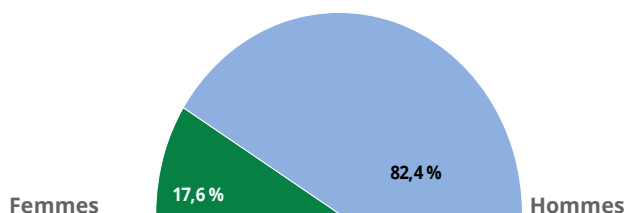
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.  
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

### Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

### Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

# Travail - Emploi

## Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans au sens du recensement en 2020

	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>71,8</b>	<b>71,1</b>
de 15 à 24 ans	29,7	34,1
de 25 à 49 ans	86,5	87,2
de 50 à 64 ans	71,8	72,6

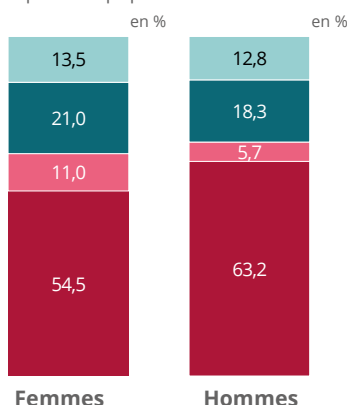
Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>55,6</b>	<b>56,2</b>
de 15 à 24 ans	15,7	19,2
de 25 à 49 ans	65,5	68,9
de 50 à 64 ans	59,9	61,4

Source : Insee, recensement de la population 2020.

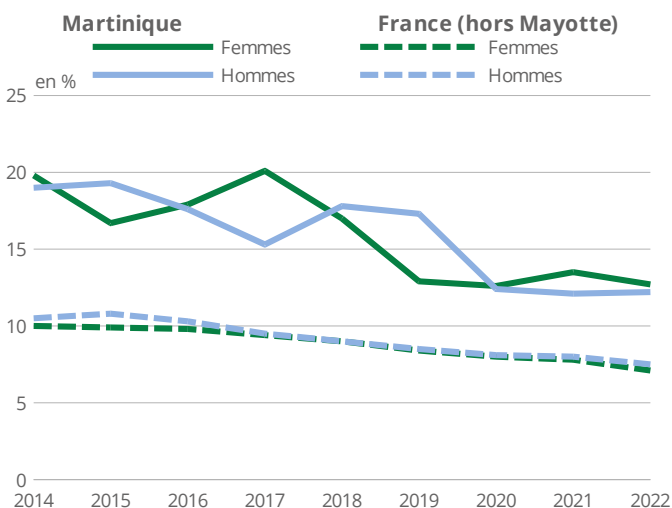
## Statut d'activité des 25-49 ans au sens du recensement en 2020

- Emploi à temps complet
- Chômeur
- Emploi à temps partiel
- Inactif



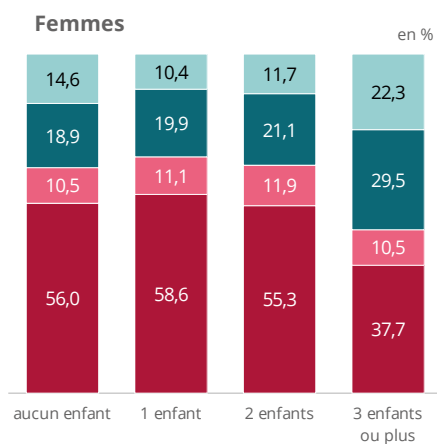
Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Taux de chômage en moyenne annuelle

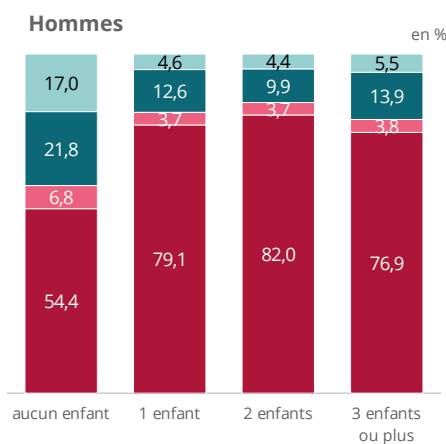


Source : Insee, taux de chômage localisés.

## Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants au sens du recensement en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif

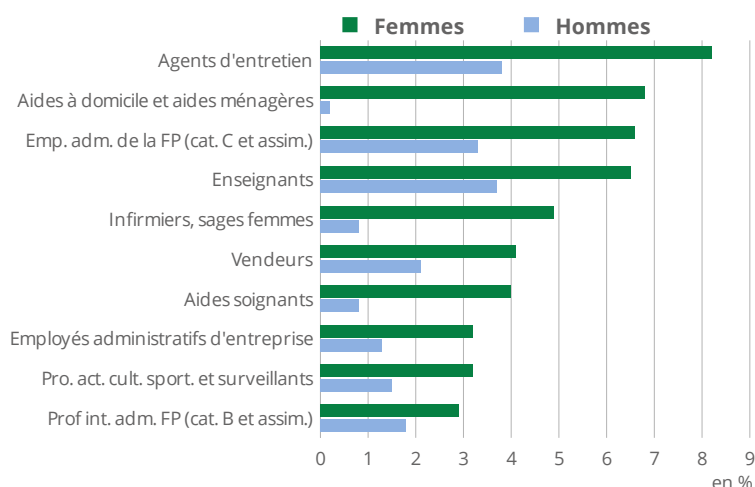


Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans la région, les métiers les plus souvent occupés par les femmes sont « Agents d'entretien » (8,2 % des femmes en emploi), « Aides à domicile et aides ménagères » (6,8 %) et « Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) » (6,6 %). Les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (6,4 %), « Maraîchers, jardiniers, viticulteurs » (4,7 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (4,0 %).

### Répartition par familles professionnelles en 2020

#### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

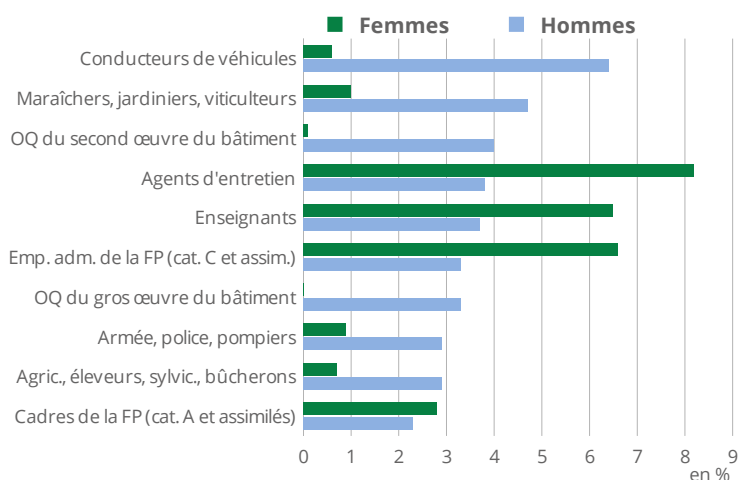
#### Les cinq familles les plus féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Aides à domicile et aides ménagères	97,4	2,6
Secrétaires	95,9	4,1
Infirmiers, sages femmes	87,2	12,8
Aides soignants	85,9	14,1
Pro. de l'act. soc. et orientation	83,9	16,1

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

#### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

#### Les cinq familles les moins féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
OQ du gros œuvre du bâtiment	1,2	98,8
OQ du second œuvre du bâtiment	1,8	98,2
Conducteurs de véhicules	9,3	90,7
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	17,2	82,8
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	19,5	80,5

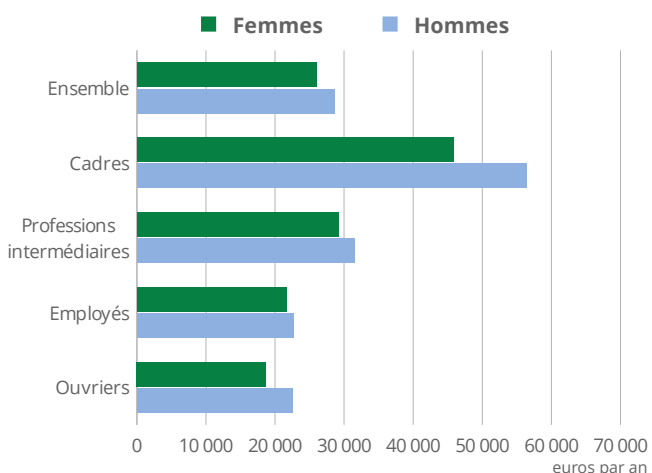
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

# Salaires

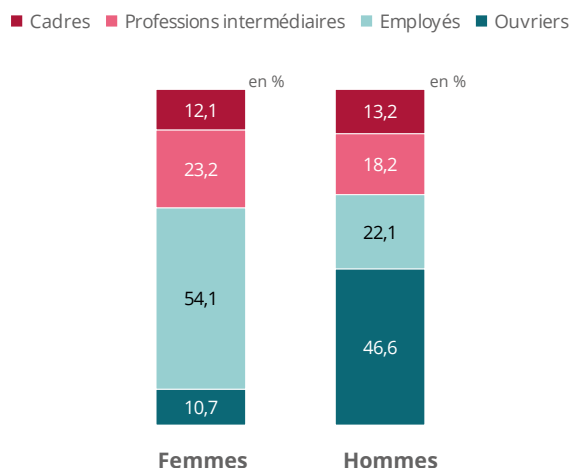
## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par catégorie socioprofessionnelle en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

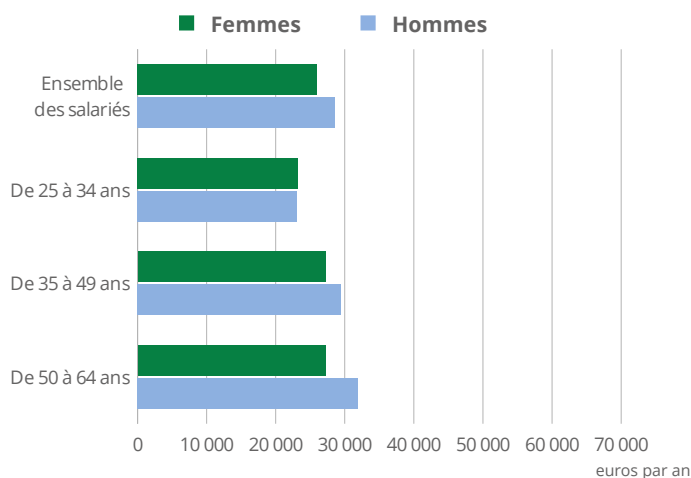
## Catégories socio-professionnelles en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

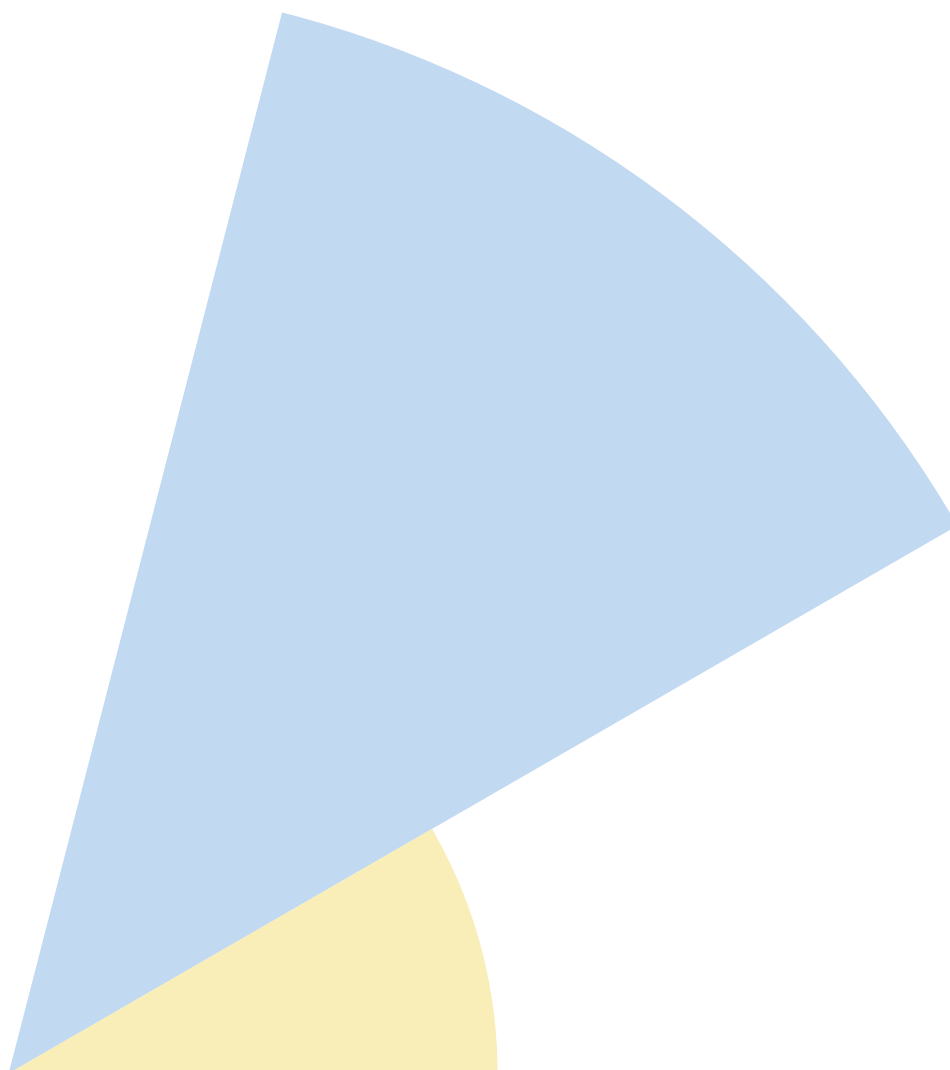
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant en Martinique, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 26 000 € en 2021 contre 28 600 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres que les hommes (12,1 % contre 13,2 %) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs (45 800 € contre 56 400 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge et atteignent 4 700 € entre 50 et 64 ans en défaveur des femmes.

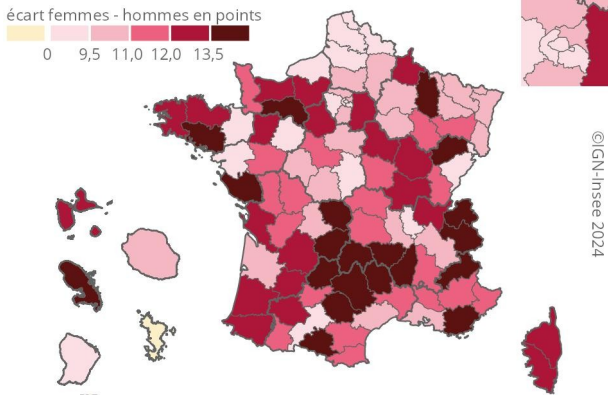




# **Femmes et hommes dans les départements français**



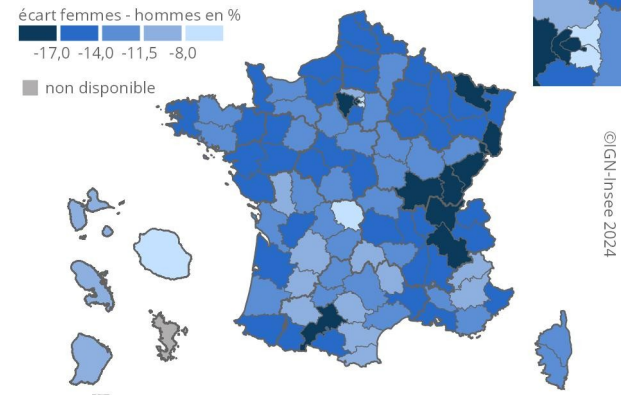
## Diplômés du supérieur de 25 à 34 ans en 2020



**Lecture :** En 2020, en Martinique, la part des diplômés du supérieur parmi les femmes de 25 à 34 ans est supérieure de 14,8 points à celle des hommes au même âge.

**Source :** Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

## Salaire annuel net moyen en EQTP en 2021

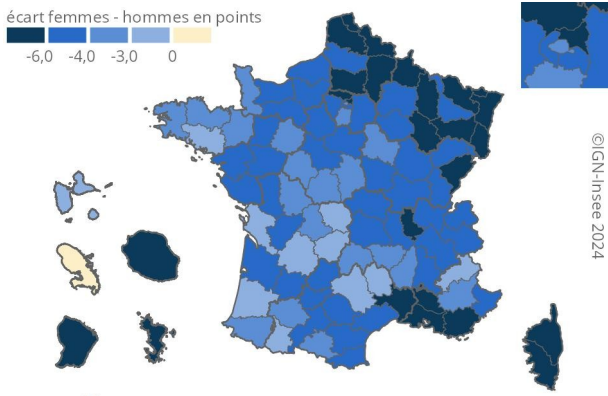


**Lecture :** En 2021, en Martinique, le salaire net annuel moyen par EQTP des femmes est inférieur de 9,3 % à celui des hommes.

**Champ :** Salariés des entreprises du secteur privé et entreprises publiques localisées en France hors Mayotte.

**Source :** Insee, base tous salariés, fichier salariés au lieu de travail 2021.

## Taux d'activité en 2020

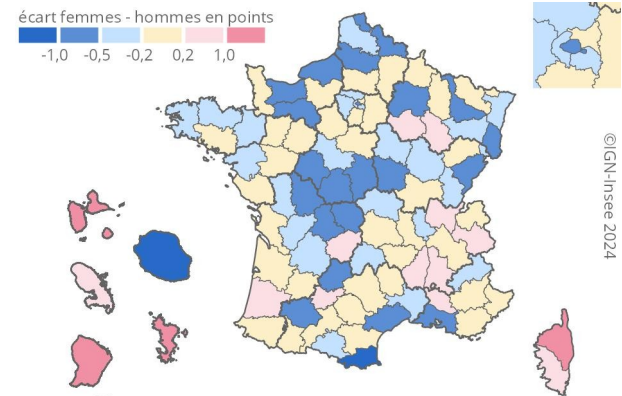


**Lecture :** En 2020, en Martinique, le taux d'activité des femmes est supérieur de 0,7 point à celui des hommes.

**Champ :** Population active de 15 à 64 ans.

**Source :** Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

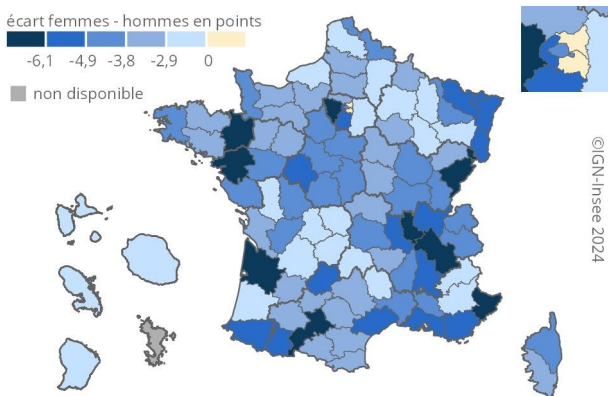
## Taux de chômage en moyenne annuelle en 2022



**Lecture :** En 2022, en Martinique, le taux de chômage des femmes est supérieur de 0,5 point à celui des hommes.

**Source :** Insee, taux de chômage localisés 2022, enquête Emploi au 2ème trimestre 2022 pour Mayotte.

## Cadres en 2021

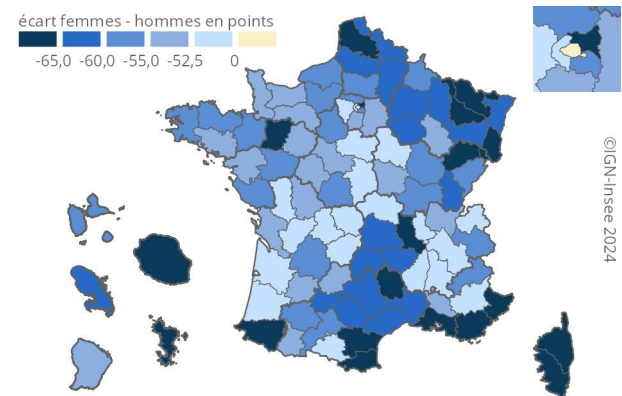


**Lecture :** En 2021, en Martinique, la part des femmes parmi les cadres est inférieure de 1,1 points à celle des hommes.

**Champ :** Salariés des entreprises du secteur privé et entreprises publiques localisées en France hors Mayotte en équivalent temps plein (EQTP).

**Source :** Insee, base tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence 2021.

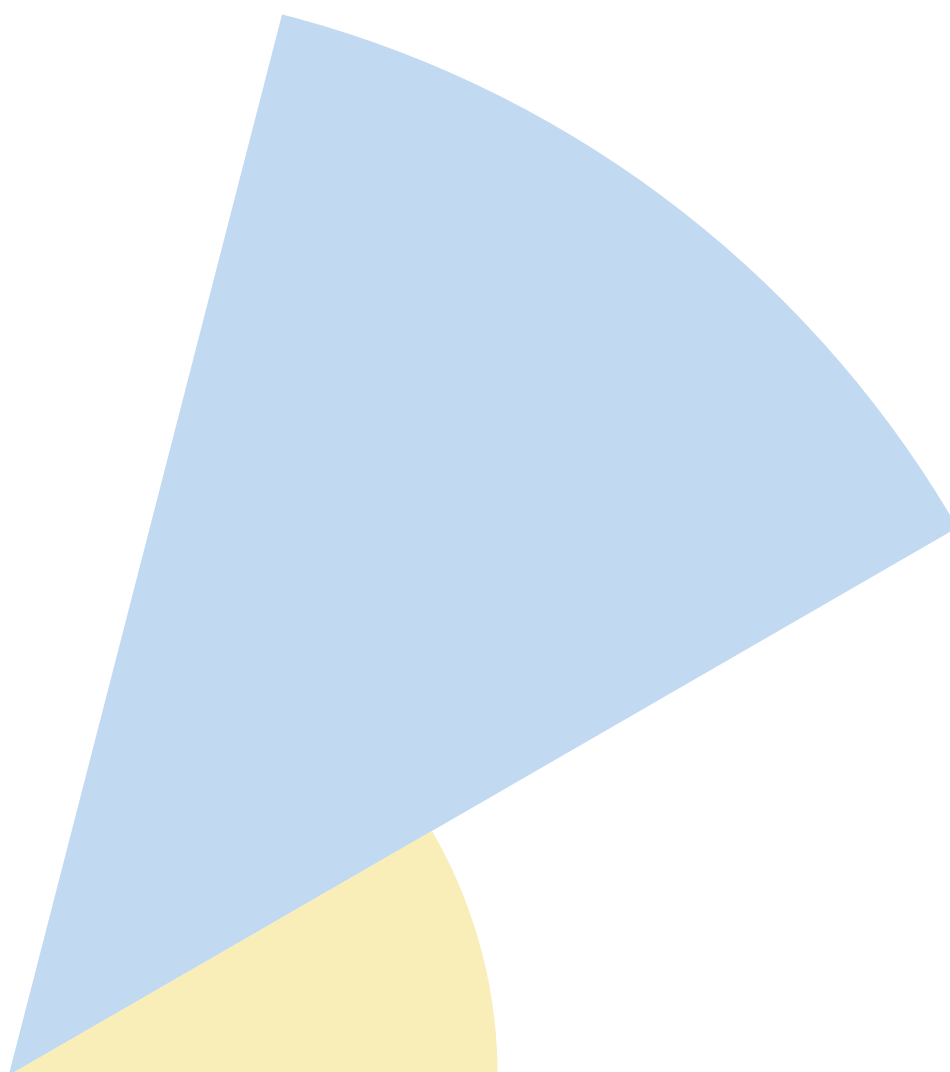
## Maires en 2023



**Lecture :** En 2023, en Martinique, la part des femmes parmi les maires est inférieure de 64,8 points à celle des hommes.

**Source :** Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE), décembre 2023.

## **Définitions, pour en savoir plus**





# Définitions

**Âge moyen de la mère à l'accouchement** : âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée.

La nomenclature des professions et **catégories socioprofessionnelles** dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

## Chômage :

Au sens du recensement, est **chômeur** toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi.

Au sens du BIT, est **chômeur** toute personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

L'Insee produit des **taux de chômage localisés** (rapport entre le nombre de chômeurs et la population active) par région, département et zone d'emploi à partir d'une synthèse de différentes sources :

- des données administratives sur l'emploi ;
- des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi ;
- de l'Enquête Emploi en Continu (EEC).

Contrairement aux régions de France métropolitaine, les séries du taux de chômage localisé dans les Dom sont directement issues de l'enquête Emploi en Continu (EEC). Cette source permet de mesurer le chômage tel que défini par le Bureau international du travail (BIT).

Le **couple** au sein d'un ménage correspond à un ensemble formé de deux personnes de 18 ans ou plus sauf exception, qui partagent la même résidence principale et qui répondent à au moins l'un des critères suivants : ils déclarent tous les deux vivre en couple ou être mariés, pacsés ou en union libre. Les couples ainsi constitués à partir des réponses au questionnaire du recensement sont des couples de fait. Cette définition d'un couple est utilisée à partir de la diffusion des résultats statistiques du millésime 2013, pour laquelle les couples de même sexe sont pris en compte dans l'élaboration des résultats du recensement.

## Diplôme :

Les résultats du recensement de la population font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder.

### Aucun diplôme, brevet des collèges (pas ou peu diplômé) :

- Pas de scolarité ou scolarité achevée avant la fin de l'école primaire ;
- Scolarité suivie jusqu'à la fin de l'école primaire ou achevée avant la fin du collège ;
- Scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà ;
- Certificat d'études primaires (CEP) ;
- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB ;

### CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent

### Baccalauréat, brevet professionnel :

- Baccalauréat général ou technologique, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU ;
- Baccalauréat professionnel, brevet professionnel, de technicien ou d'enseignement, diplôme équivalent.

### Diplômé du supérieur :

- BTS, DUT, Deug, Deust, diplôme de la santé ou du social de niveau bac+2, diplôme équivalent ;
- Licence, licence professionnelle, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4 ;
- Master, DEA, DESS, diplôme de grande école de niveau bac+5, doctorat de santé ;
- Doctorat de recherche (hors santé).

**Emploi en équivalent temps plein (EQTP)** : l'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée. On peut aussi mesurer les emplois en équivalent temps plein (EQTP). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Par exemple, un salarié ayant occupé un poste donné durant six mois à 80 % compte pour 0,4 (=0,5\*0,8) en EQTP.

Est compté comme **enfant** d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille, quel que soit son âge, si elle est célibataire et n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage (avec lesquels elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte). L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental est compté parmi les couples sans enfant.

**L'espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge et sexe de l'année considérée.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

La nomenclature des **familles professionnelles (FAP)** est construite à partir d'un croisement du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) et des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Chaque FAP regroupe des professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. La nomenclature des FAP utilisée se subdivise en 87 familles regroupées. Les termes de « métier » et de « profession » sont utilisés de façon équivalente et s'appuient sur cette nomenclature.

Les **inactifs** sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangé.

### Mode de cohabitation

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 18 à 29 ans :

Les **jeunes de 18 à 29 ans vivant dans leur famille** sont les personnes de 18 à 29 ans vivant dans le même logement que leurs parents (ou un de leurs parents) ou dans le même logement qu'un autre membre de leur famille, hors conjoint ou enfant (exemple : grand-parent, frère...).

Les **jeunes de 18 à 29 ans autonomes** sont définis ici comme les personnes de 18 à 29 ans ne vivant pas dans le même logement que leurs parents ou un autre membre de leur famille (hors conjoint ou enfant).

Un jeune autonome peut vivre :

**en couple ou famille monoparentale** : le jeune est adulte d'un couple (avec ou sans enfant) ou d'une famille monoparentale et le couple ou la famille monoparentale est l'unique occupant du logement ;

**seul** : le jeune occupe seul son logement ;

**en colocation** : le jeune, en couple ou non, partage son logement avec d'autres personnes ;

**en communauté** : le jeune est recensé dans une communauté (services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen et long séjour, foyers et résidences sociales ou assimilés, établissements hébergeant des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement, casernes, établissements pénitentiaires, établissements sociaux de court séjour...).

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 65 ans ou plus :

**personne vivant à domicile, en couple**

**personne vivant à domicile, seule**

**en service de moyen ou long séjour** : Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), établissement de soins médicaux de longue durée, structure pour adultes handicapés, structure sociale pour adultes et familles..

**autres situations** : personne ne vivant pas seule ou en couple dans son logement (exemple : personne hébergée chez son enfant, colocation ...) et personne recensée dans une communauté hors service de moyen ou long séjour (exemple : communauté religieuse, établissement social de court séjour...).

Les chiffres de **population** présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

La population des résidences principales (ou population des ménages) ;

La population des personnes vivant en communautés ;

La population des habitations mobiles, les sans-abris et les bateliers rattachés au territoire.

Le **salaires en équivalent temps plein (EQTP)** est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Par exemple, pour un agent ayant occupé un poste de travail pendant six mois à 80 % et ayant perçu un total de 10 000 euros, le salaire en EQTP est de  $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$  euros par an. Pour calculer le salaire moyen en EQTP ou sa distribution, tous les postes y compris les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume de travail effectif (soit  $0,5 \times 0,8 = 0,4$  EQTP dans l'exemple précédent).

### Spécialités et séries en classe terminale

#### Spécialités en terminale générale

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Littérature, philosophie, langues (Littérature et philosophie, Humanités, Langues, Littératures et cultures étrangères, Langues et culture de l'Antiquité)

Mathématiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences économiques et sociales

Sciences de l'ingénieur

Numériques et sciences informatiques

Arts (Arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre)

Les spécialités « Écologie - Agronomie et Territoire », dans les lycées agricoles et "Sports Éducation Physique, pratiques et cultures sportives" présentes depuis la rentrée 2021 ne sont pas reprises dans ce document.

### Séries de baccalauréat technologique

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)  
Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)  
Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)  
Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)  
Sciences et technologies de laboratoire (STL)  
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Les séries Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), sous tutelle partagée entre le ministère de l'éducation nationale et celui de la culture et de la communication et Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole ne sont pas reprises dans ce document.

### Spécialités de baccalauréat professionnel

Il existe une centaine de spécialités de baccalauréats professionnels. Chaque spécialité du baccalauréat professionnel est définie par un arrêté du ministre chargé de l'Éducation, après avis de la ou des commissions professionnelles consultatives compétentes.

Dans ce document, seules les spécialités représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en terminale professionnelle sont retenues.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés au sens du recensement et chômeurs au sens du recensement) et la population totale correspondante.

Le **taux d'emploi au sens du recensement de la population** rapporte le nombre de personnes en emploi au sens du recensement à la population totale. Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les titulaires d'un diplôme, etc.).

### Pour en savoir plus

Bilioniere M, Taupe G, « En Martinique, plus de huit entreprises sur dix créées par des femmes en 2018 sont encore actives trois ans après leur création », Insee Analyses Martinique n°69, mars 2024.

Godet F., « Dans le secteur privé, l'écart de salaire entre femmes et hommes est d'environ 4 % à temps de travail et à postes comparables en 2021 », Insee Focus n°292, mars 2023.

Louis J., Salibekyan-Rosain Z., Mathouraparsad S., Billionière M., « Aux Antilles, une plus grande mixité en termes de genre et d'âge est associée à une meilleure performance économique des entreprises », Insee Analyses Martinique n°58, décembre 2022.

Algava E. et al., « Femmes et hommes, l'égalité en question », Insee Références – Édition 2022, mars 2022.

Salibekyan-Rosain Z., Shitalou E., « Martinique, 13 % d'écart de salaires entre les femmes et les hommes au sein de la fonction publique d'Etat », Insee Flash Martinique n°148, mars 2021.

Demougeot L., « Regards sur les inégalités femmes-hommes – La parité en politique s'améliore », Insee Flash Martinique n°116, mars 2019.

Augustine N., Dalmacie E., Clarenc P., « Une majorité de femmes parmi les cadres en Martinique mais les inégalités perdurent », Insee Analyses Martinique n°21, septembre 2017.

Demougeot L., « Femmes et hommes en Martinique : regard sur la parité aux différents âges de la vie », Insee Analyses Martinique n°17, mars 2017.

# Égalité femmes-hommes : chiffres clés de Martinique

## Insee Dossier Martinique

n°11

Mars 2024

Surreprésentées parmi la population en Martinique, les femmes sont plus nombreuses à la tête de foyers monoparentaux. Si l'âge moyen des mères à l'accouchement augmente dans la région, les femmes en Martinique ont autant d'enfants qu'en moyenne en France (1,85 enfant par femme pour 1,82 en 2020).

À l'école, les filles construisent des parcours distincts des garçons. Plus présentes dans les filières générales, elles sont majoritaires dans les spécialités artistiques, les sciences humaines, les sciences de la vie et de la Terre et la physique quand elles sont minoritaires en mathématiques et en sciences numériques et de l'ingénieur. Les femmes sont généralement plus diplômées que les hommes.

Lorsqu'elles sont à la tête d'une famille monoparentale, les femmes sont plus fréquemment confrontées à la pauvreté. Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes et vivent également plus couramment en couple. Davantage confrontées au veuvage, elles vivent plus souvent seules aux âges avancés et, après 85 ans, en institution.

Malgré des taux d'emploi, d'activité et de chômage (au sens du BIT) proches entre les deux sexes, les femmes rencontrent davantage de difficultés sur le marché de l'emploi. Elles travaillent plus souvent à temps partiel et leurs rémunérations sont plus faibles à temps de travail égal. Avoir des enfants les entrave davantage : elles sont plus fréquemment au chômage et inactives que les pères, quel que soit le nombre d'enfants, et réduisent plus souvent leur activité professionnelle.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
[insee.fr](https://www.insee.fr)

